



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec

OFFRE D'EMPLOI

MEMBRE DU COMITÉ D'ADMISSION

L'Ordre est à la recherche de deux ergothérapeutes pour devenir membre du comité d'admission.
Le comité d'admission se réunit environ 10 fois par année (env. 2hres/rencontre).

Les rencontres se font en visioconférence avec une rencontre annuelle au bureau de l'Ordre à Montréal.

Plus spécifiquement, l'ergothérapeute recherché(e) aura le profil suivant :

- Ergothérapeute #1 : exerce en pédiatrie ou en santé mentale adulte
- Ergothérapeute #2 : est affilié(e) à un établissement d'enseignement universitaire

Les membres du comité d'admission :

- Évaluent la compétence des personnes qui demandent la délivrance d'un permis ou l'inscription au Tableau alors qu'elles satisfont les conditions depuis un nombre d'années supérieures à celui prévu au Règlement ;
- Étudient les demandes de reconnaissance d'équivalence des professionnels formés à l'étranger ;
- Prennent des décisions appropriées en conformité avec la loi.

Vous devriez vous sentir interpellé(e) si, vous :

- Êtes membre de l'Ordre (statut de membre régulier) ;
- Avez au moins 7 années d'expérience en ergothérapie ;
- Exercez dans le domaine de pratique recherché depuis au moins 5 ans ;
- Avez obtenu des résultats d'inspection professionnelle démontrant que votre compétence se conforme aux normes attendues ;
- Avez une bonne connaissance des compétences requises pour l'exercice de la profession ;
- Avez un bon jugement professionnel et sens de l'équité ;
- Avez une bonne capacité d'analyse et êtes capable de communiquer efficacement votre opinion.

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae et votre lettre de motivation par courriel **d'ici le 21 avril, à 16h**, à l'attention de madame Roselee-Ann Martel, conseillère en ressources humaines, à l'adresse martelr@oeq.org.